



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue à Bordeaux, le 6 juillet 2018 à 18 h 30

Étaient présents :

- Béatrice Brenneur, présidente de l'association
- Mohamed Elghorfi
- Suzanne Handman
- Bertrand Delcourt
- Christiane Guttierrez
- François Staechelé, avec procuration de
 - Serge Delannes
- Anne-Sophie Schumacher
- Henri Cohen-Sollal (en remplacement de Stephan Goldberg, démissionnaire)
- Myriam Bacqué (en remplacement d'Hassan Alami, démissionnaire)
- M. Abder Ait Ouali

Le quorum étant réuni, la présidente a ouvert la séance et rappelé l'ordre du jour.

Elle a ensuite donné connaissance au conseil de son rapport d'activité, rappelant les actions conduites par l'association depuis la dernière réunion du conseil à Paris le 4 mars 2018.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Elle a ensuite donné connaissance du rapport financier établi par le trésorier, Serge Delannes, joint en annexe.

Le conseil a ensuite examiné les projets de l'association pour l'année 2018 et 2019.

Le premier projet, déjà évoqué lors des réunions précédentes du conseil, concerne la participation de la CIMJ au colloque sur la « Justice transitionnelle dans le conflit israélo-palestinien », qui doit se tenir à Jérusalem et à Abu Gosh, du 6 au 9 novembre 2018.

20 places sont réservées pour le GEMME et la CIMJ. La présidente a interrogé le conseil sur l'opportunité de participer financièrement à cette manifestation. Après avoir constaté que la participation à ce colloque s'inscrit dans l'objet social de l'association et en avoir débattu, le conseil a décidé de consacrer une enveloppe de 5 000 € à ce projet.

Le conseil a ensuite évoqué le projet de refaire le site web de l'association, en constatant que nombre de membres n'ont pu y régler leur cotisation et que la gestion des mots de passe laissait à désirer.

Le secrétaire général a indiqué qu'il était possible de le refaire pour un budget de l'ordre de 2000 €. Ce projet suppose de réinstaller un module de paiement électronique et de repenser la gestion des cotisations. Il prendra contact avec M. Marc Chavand qui a déjà été chargé de refaire le site web du GEMME et de créer des sites web pour les sections nationales de cette association, présentant un profil identique.

Le conseil a ensuite été évoqué le changement de nom de l'association, également déjà évoqué lors de la dernière réunion du conseil d'administration. Le nom de domaine envisagé de CIM est indisponible en .fr, .com, .paris, .net et .eu. Il faut en trouver un autre. CIMED.EU serait disponible. Ce projet a donc été remis à plus tard.

La présidente a également rendu compte de la parfaite réussite des 8es assises internationales de la médiation judiciaire qui se tiennent concomitamment à l'ENM de Bordeaux. La session de formation continue qui les a précédé a été très fréquentée et permettra des retombées financières appréciables. Elles seront chiffrées après répartition des recettes et charges entre le GEMME et la CIMJ.

Compte tenu de cette perspective et de l'en-cours de trésorerie de l'association, mais aussi du faible nombre de cotisants, le conseil, après en avoir débattu a décidé de ramener le montant de la cotisation à 10 €.

Le conseil a ensuite examiné de quelle manière ses membres pourraient trouver une contrepartie à leur cotisation. Pour l'heure la contrepartie la plus visible est la veille qui est diffusée sur la liste de discussion de la CIMJ. Cependant cette contrepartie ne concerne pas l'efficacité de la liste des médiateurs proposée sur le site. Pour donner davantage de crédit à cette liste de médiateurs, Anne Sophie SCHUMACHER a proposé de provoquer une forme de « congrès de diplomates », diplomates qui pourraient devenir nos relais dans le pays dans lesquels ils travaillent. Cette idée est adoptée. Anne Sophie se propose d'y travailler et de faire des propositions plus concrètes pour la prochaine réunion.

La prochaine réunion se tiendra à Paris à une date qui sera précisée, à l'occasion de la prochaine assemblée générale, qui, aux termes des statuts doit être réunie tous les 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente a remercié les membres présents de leur participation et a clos la réunion.

Fait le 12 juillet 2018

Le secrétaire général

François Staechelé

la présidente

Béatrice Brenneur

LES RECETTES provenant des cotisations renouvelées par les membres et par les adhésions de nouveaux membres :
Leur montant est de 540 euros

Au chapitre de dépenses, celles ci se décomposent en

- 1/ Frais de gestion courante pour 702.20 euros
- 2/ frais de maintenance du site internet pour 28.66 euros
- 3/ Frais financiers pour 386.60 euros

Soit un total de 1117.46 euros

Pour rappel le solde bancaire créditeur au 01/01/2017 était de : 22646.55
Compte tenu de ces mouvements le solde final bancaire s'élève au 31/12/2017 à 22069.69 euros